

A . S . E . C . S

ASSOCIATION D'EDUCATION CANINE ET SPORTIVE

Association loi 1901

Affiliée à la SCIF et la SCC, habilitée à la pratique du mordant sous le n° HA 1973

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE du samedi 18 janvier 2020

En date du samedi 18 janvier 2020 s'est déroulée l'Assemblée Générale Ordinaire de l'A.S.E.C.S.

Membres présents : Antonio MOREIRA, Thibault ANDRONIK, Eric DUMUIS, Isabelle BAILLEAU, Marie-Claude ANDRONIK, Price PREVAL, Stéphane CHAMOIX, Nadia MARTEL, Aurélie VONGTHONG, Nicolas COWELIER, Delphe DESSORT, Margot JOURNE,

Absents excusés : Karine KLENKOVIC, Patrice LEVEAU, Muriel DE WINNE, Maryse VIGIER, Pascal LEBREQUIER, Valérie LEDOGARD, Sarah MAGALHAES, Pascal POUPARD, Théo SCHUMER

Absents non excusés : Nadine MAZARI, Nicolas BAUDUIN, Thibault DOCTROVER, Alexandra DUVAL, Manon LECOCQ, Younesse MEZZI

Membres du bureau présents :

Franck LEDOGARD, Président,
François LE PROUX DE LA RIVIERE, Vice-Président,
Jean-Luc CHARRIER, Trésorier,
Christelle VAN HULST, secrétaire-adjointe
Rémi PERRET, secrétaire adjoint

Membre du bureau absent excusé : Philippe DUBOIS, secrétaire démissionnaire

L'Assemblée est déclarée ouverte à 19h00 avec 17 adhérents actifs présents, 15 absents. Le quorum de sociétaires présents étant supérieur à 50% des membres inscrits depuis plus d'un an il est donc suffisant pour pouvoir procéder aux élections et aux délibérations.

Après avoir présenté les sociétaires qui ne se connaissent pas encore, le président expose l'ordre du jour :

- Renouvellement statutaire d'un tiers des membres du bureau,
- Renouvellement du poste de Secrétaire suite à la démission de Philippe DUBOIS pour raisons personnelles reçue le 28/12/2019,
- Bilan d'activité 2019,

- Bilan financier 2019,
- Prévisions 2020
- Questions Diverses.

RENOUVELLEMENT d'UN TIERS des MEMBRES DU BUREAU

Conformément aux statuts de l'association, il est prévu le renouvellement annuel d'un tiers des membres du comité.

Les postes de Président (Franck LEDOGARD) et de Vice-Président (François LE PROUX DE LA RIVIERE) sont remis en jeu cette année conformément à nos statuts.

Franck LEDOGARD a choisi de ne pas se représenter au poste de Président pour raisons personnelles évoquées en réunion de comité en date du 23/11/2019.

François LE PROUX DE LA RIVIERE propose sa candidature à la présidence. Pas d'autre candidature proposée.

Il est procédé à l'élection du nouveau Président à main levée. **François LE PROUX DE LA RIVIERE est élu au poste de Président à l'unanimité des votants présents.**

Ce dernier accepte que l'intégralité des courriers et mails lui soit dorénavant adressée à ses adresses postale et internet.

Franck LEDOGARD propose sa candidature au poste de Vice-Président. Pas d'autre candidature proposée.

Il est procédé à l'élection du nouveau Vice-Président à main levée. **Franck LEDOGARD est élu au poste de Vice-Président à l'unanimité des votants présents.**

Philippe DUBOIS occupant le poste de secrétaire ayant démissionné, selon courrier électronique reçu par le comité en date du 28/12/2019, son poste est donc à pourvoir. Un appel à candidature a été lancé et une seule a été présentée et acceptée par le comité : celle d'Aurélie VONGTHONG.

Aurélie VONGTHONG propose sa candidature au poste de Secrétaire. Pas d'autre candidature proposée.

Il est procédé à l'élection de la nouvelle Secrétaire à main levée. **Aurélie VONGTHONG est élue au poste de Secrétaire à l'unanimité des voix.**

Nous adressons nos félicitations aux nouveaux élus et les remercions d'avoir accepté leurs fonctions.

Nous remercions Philippe DUBOIS pour son engagement au sein du comité depuis plusieurs années.

BILAN D'ACTIVITE 2019

LES ADHESIONS :

Au 31/12/2019, le club compte 33 adhérents dont 3 moniteurs ; Au total 34 chiens inscrits. Ce sont 3 adhérents de moins qu'en 2018.

Cette année nous avons enregistré 12 adhésions nouvelles, soit une de moins qu'en 2018. Certains renouvellements n'ont pas eu lieu (4 adhérents n'ayant pas renouvelé leur adhésion en 2019).

La répartition actuelle des adhérents est la suivante :

- 9 adhérents Ring (+1 vs 2018)
- 24 adhérents en éducation (-4 vs 2018)
- Dont 3 moniteurs (idem 2018)
- Dont 8 chiens licenciés ring (idem 2018)

Le Président insiste sur la nécessité de travailler la fidélisation de nos adhérents afin d'avoir un turnover moins important. C'est la raison pour laquelle la ré-adhésion est moins chère que la primo-adhésion.

36% des adhésions ont moins d'un an en 2019, idem qu'en 2018.

Après une forte embellie des adhésions de 2012 à 2017, un ralentissement certain est constaté depuis 2018 et confirmé en 2019 bien que maintenu à l'équilibre.

Le départ de 2 moniteurs en 2018 explique le fait que les adhésions aient été plus limitées en 2019 pour conserver un niveau de prestation de qualité.

Pour autant, nous devons être vigilants sur 2020 et maintenir un niveau de recrutement suffisant tout en travaillant la fidélité des adhérents dès la 2^{ème} année.

CONCOURS EN RING :

Le club a participé à 2 concours en ring cette année :

Hadja à Camille et Liroy à Christelle en Ring 1 au mois de mai à ARGENTEUIL.

Liroy à Christelle en Ring 1 au mois de novembre à MERU.

Nous les remercions d'avoir dignement représenté le club lors de ces deux événements.

AMENAGEMENTS ET TRAVAUX :

Très peu d'investissements cette année en terme de travaux et d'améliorations en raison d'un budget maintenu volontairement très serré suite au fort déficit de l'an dernier (concours de 2018).

BILAN FINANCIER 2019

Le Bilan financier 2019 est bénéficiaire de + 568.08 €

Un niveau de résultat satisfaisant dont les composantes sont :

1 – un niveau de recettes liées aux adhésions historiquement bas,

2 – un niveau des ventes de matériel maintenu à un bon niveau cette année,

3 – la renégociation du contrat d'assurance du club qui a généré une économie de plus de 250 € sur l'année

4 – la limitation des dépenses d'entretien et de travaux qui a permis de maintenir l'équilibre financier toute l'année dans le souci de préserver au maximum la trésorerie du club

Comme chaque année, la Trésorerie du club couvre un an de loyer + 1 an d'assurance d'avance.

Vote du bilan 2019. **Le bilan est approuvé à l'unanimité des participants.**

PREVISIONS 2020

RING :

Il n'y aura pas de concours en Ring organisé au sein du club en 2020 pour des raisons financières comme évoqués plus haut.

En revanche, l'arrivée de jeunes chiens entre 2018 et 2019 devrait permettre de préparer la sortie de 5 CSAU et brevets de chien de défense cette année.

Par ailleurs, 2020 devrait être l'année de sortie en Ring 2 pour **LARGO à François** et en Ring 3 **d'IRON à Rémi**.

Enfin, **HADJA à Camille et LIROY à Christelle** devraient sortir sur quelques concours en ring 1, voire en Ring 2 pour LIROY si sa progression continue sur sa lancée actuelle.

TRAVAUX et ENTRETIEN

Hormis les tontes et entretiens classiques du terrain pour le maintenir propre, il conviendra de réaliser les travaux suivants :

- Electrification du second terrain pour l'éclairage,
- Réfection de la clôture et de la porte d'entrée du second terrain,
- Remise en état des cachettes du terrain principal,
- Construction de toilettes sèches,
- Amélioration de l'éclairage du terrain principal,
- Peintures et vernis des éléments en bois (cabanon, chenil, cachettes, etc...).

INSCRIPTIONS ET COTISATIONS :

Compte-tenu de la non augmentation de nos tarifs depuis plus de 5 ans, le Comité a décidé une augmentation générale des tarifs à compter du 1^{er} février 2020 de 10 € soit :

- Primo-Adhésion annuelle Ring et/ou Education : **250 €** au lieu de 240 €
- Renouvellement Ring et/ou Education : **185 €** au lieu de 175 €
- Primo- Adhésion 2 chiens : **230 € par chien** au lieu de 220 €
- Renouvellement pour 2 chiens : **155 € par chien** au lieu de 145 €

Vote du prévisionnel 2020. **Le prévisionnel 2020 est adopté à l'unanimité des voix.**

QUESTIONS DIVERSES :

Le Vice-Président sollicite l'ensemble des adhérents présents pour savoir s'il y a des questions.

Question : Pourquoi n'y a-t-il pas davantage de moniteurs au club ?

Réponse du Vice-Président : le monitorat ne s'improvise pas et n'est pas moniteur qui veut. C'est le fruit d'une longue formation sur le terrain, d'une motivation forte et d'une présence quasi-systématique aux séances d'entraînements.

Nous souhaitons garder un niveau d'exigence élevé sur la qualité des cours en raison du fait que de nombreux chiens qui nous sont adressés se révèlent être des cas un peu plus difficiles que la moyenne

des chiens inscrits dans les autres clubs (recommandation des clubs alentours qui ne gèrent pas les chiens « difficiles » ou catégorisés, recommandation de mon épouse pour des chiens agressifs ou à problème).

Par ailleurs, l'implication en énergie et en temps des responsables du club dans la formation de nouveaux moniteurs est forte et engageante. Nous devons être certains de l'extrême motivation de la personne postulant au monitorat. L'idée étant qu'elle reste au club, une fois la formation faite.

Enfin, pour passer le diplôme de Moniteur de club il faut pouvoir y consacrer 3 week-end de 3 jours à 1 mois d'intervalle (pose de congés, disponibilité et proximité du lieu de stage).

Nous avons le même problème avec les hommes d'attaques en ring.

Question : Ne pourrait-on pas faire plus de publicité (journaux gratuits, internet, etc...) pour attirer plus de nouveaux adhérents ?

Réponse du Vice-Président : Aujourd'hui, le recrutement des nouveaux adhérents se fait à 70% par recommandation (mon épouse vétérinaire, les clubs alentours, le bouche à oreille d'adhérents ou d'anciens adhérents). C'est à mon sens la meilleure source d'adhésions nouvelles, car elle permet de rester sélectif.

Le site internet du club arrive en 2^{ème} position des sources de recrutement de par son référencement qui – bien que gratuit – nous met en bonne position des recherches de clubs canins sur le secteur. Il nous faut d'ailleurs le faire vivre un peu plus car les infos et les photos commencent à dater.

Si l'on veut continuer à garder des prestations de qualité avec le peu de moniteurs que nous avons, il nous faut être parcimonieux dans la publicité car nous risquons de ne pas être en mesure d'absorber un flux beaucoup plus important d'adhérents nouveaux.

En 2014, le flux d'adhésions nouvelles était réparti sur 5 moniteurs et nécessitait déjà un engagement très fort de ces 5 personnes. A 3 nous ne pouvons pas absorber un flux trop important d'adhésions nouvelles. Nous devons donc – chaque année - chercher le bon équilibre entre les nouvelles adhésions et la fidélisation des adhérents qui renouvellent leur cotisation.

Pas d'autres questions.

Le Vice-président clôture donc l'AGO à 20h00.

Fait à TAVERNY, le 18 janvier 2020

François LE PROUX DE LA RIVIERE
Président



Franck LEDOGARD
Vice-Président

